

# BIM Coordinateur

RÉF | 7869

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- S'intégrer dans une démarche BIM;
- Réaliser et/ou adapter des maquettes numériques;
- Générer et fournir des livrables du projet conformément au plan d'exécution BIM;
- Récupérer et exploiter les informations des maquettes numériques;
- Collaborer avec les partenaires du projet;
- Coordonner les différents partenaires d'un projet;
- Coordonner les maquettes numériques des différents partenaires d'un projet

### Programme

- **Cours professionnels :**

- **1ère année (BIM Modeleur) :**

- Sensibilisation-enjeux du BIM (modélisation données bâtiment) ; Outils numériques et gestion de chantiers (logiciels BIM) ; Gestion d'un logiciel BIM ; Gestion d'une démarche collaborative BIM ; Communication ; Encadrement de stage ; Maquette numérique BIM (travaux pratiques) ; Management du BIM ; Architecture ; Stabilité ; Techniques spéciales ; Convention, protocoles et contrat BIM ; Maquette IFC.

- **2ème année (BIM Coordinateur) :**

- Gestion d'une démarche collaborative BIM ; Convention, protocoles et contrat BIM ; Coordination de projet (module transversal) ; Management BIM ; Documents IFC et détection des clashes ; Communication ; Suivi du projet technique.

- **Pratique professionnelle :**

- En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](#) avec un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](#) qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui

veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Un stage d'observation de 40 heures est obligatoire pour les candidats qui ne peuvent prouver une occupation dans le métier via une convention de stage ou un contrat de travail.**

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

**Certification(s) visée(s)** Diplôme de coordination et d'encadrement

**Type de formation** [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée** 2 ans

**Horaire** En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

**Début** Septembre

**Coût** 325€ par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

## CONDITION D'ADMISSION

Est admis à la formation la personne qui possède :

## Prérequis administratifs

**soit**, un diplôme d'une formation de chef d'entreprise secteur construction;

**soit**, un diplôme d'une formation de coordination et d'encadrement secteur construction;

**soit**, un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire à orientation construction;

**soit**, un certificat de qualification délivré à l'issue d'une 7ème technique de qualification (Technicien en encadrement de chantier, Technicien spécialisé en métrés et devis, Dessinateur/Dessinatrice DAO en construction);

**soit**, 3 années d'expérience professionnelle dans une profession en lien avec la formation (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

### Pour s'informer

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

uniquement

## Organisme

### **Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>